

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2011

LOI DE FINANCES POUR 2012 - (n° 3775)
(Seconde partie)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II - 616

présenté par
M. Carrez

ARTICLE 43

À l'alinéa 36, substituer au mot :

« performance »,

le mot :

« performances ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.